

## Soutien à la mobilité des jeunes chercheur·e·s Campagne 2023

Le Département STS souhaite encourager les jeunes chercheur·e·s des unités du Département (doctorant·e·s et post-doctorant·e·s) à la mobilité pour apporter ou apprendre de nouvelles techniques ou dans le cadre de collaborations scientifiques.

Le soutien sera accordé pour des mobilités d'une **durée minimum d'une semaine et jusqu'à 6 mois**.

Le montant de l'aide **ne pourra pas excéder 1 000 euros** (hébergement et transport inclus). Le soutien sera effectué par virement sur une ligne budgétaire universitaire.

Pour être éligibles, les demandes doivent concerner des **missions effectuées en 2023**.

### Calendrier de l'appel à projet

**Les demandes de soutien pourront être transmises jusqu'au 23 janvier 2023** par courrier électronique, via le formulaire ci-dessous, à Alexandra Prevot ([alexandra.prevot@u-bordeaux.fr](mailto:alexandra.prevot@u-bordeaux.fr)) et à Gilles Guichard ([gilles.guichard@u-bordeaux.fr](mailto:gilles.guichard@u-bordeaux.fr)).

Les résultats seront communiqués au plus tôt dans la dernière quinzaine de mars 2023, par courrier électronique aux porteur·e·s de projets.

Les fonds demandés seront immédiatement disponibles et devront être engagés avant la clôture de l'exercice 2023.

Gilles GUICHARD  
Directeur du Département STS

Lieu et dates de la  
mobilité

---

---

Détails des coûts de  
la mission et  
financements  
complémentaires  
déjà acquis

---

---

---

---

Nom et résumé du  
projet de mobilité

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Joindre une lettre de soutien du directeur/directrice de thèse (doctorant-e) ou du/de la responsable scientifique du chercheur-e post-doctoral-e